



HEXAVEST



Rapport annuel sur l'intégration des enjeux  
environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

2018

À titre de gestionnaire de portefeuille, Hexavest a le devoir d'agir dans l'intérêt à long terme de ses clients et de leurs bénéficiaires. Dans le cadre de ce rôle fiduciaire et à titre de signataire des PRI des Nations Unies, Hexavest s'engage à divulguer ses activités et ses progrès en termes d'intégration des principes d'investissement responsable. Ce rapport annuel présente un survol des efforts déployés afin d'intégrer les enjeux ESG dans nos pratiques d'investissement; il s'inscrit dans le cadre de cet engagement.

# Approche

Hexavest appuie son approche d'investissement responsable sur la conviction suivante : les entreprises qui n'ont pas de solides normes de gouvernance ou qui manquent de responsabilité sociale et environnementale prennent des risques d'affaires pouvant influencer négativement la valeur de leur titre en bourse. Parce que notre philosophie d'investissement est fortement orientée vers la protection du capital, la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est cohérente avec nos processus et s'inscrit naturellement dans nos activités de gestion de portefeuille. Nous croyons également que les facteurs ESG peuvent représenter des occasions d'investissement sur des horizons à moyen et long termes.

Notre approche en matière d'investissement responsable se fonde sur les principes suivants, auxquels nous adhérons :

1. Une gestion adéquate des facteurs ESG favorise la stabilité et vise à créer de la valeur à long terme pour les entreprises ainsi que pour leurs investisseurs.
2. La prise en considération des facteurs ESG dans les stratégies de placement respecte le devoir de fiduciaire des gestionnaires d'actifs.
3. Les pratiques d'investissement responsable permettent de protéger et de promouvoir les intérêts à long terme de nos clients en contribuant à une bonne gestion du risque et des occasions de placement.
4. L'engagement actionnarial (exercice actif du droit de vote, dialogue avec les entreprises émettrices et dialogue avec les organismes de réglementation) est une pratique à privilégier afin d'améliorer la qualité de la gouvernance et des pratiques environnementales et sociales des entreprises. Il mène ultimement à une meilleure gestion du risque par ces entreprises.
5. Une bonne divulgation des facteurs ESG par les entreprises cotées en bourse est primordiale afin de permettre aux investisseurs de comparer et évaluer leurs pratiques adéquatement dans le cadre des processus de prise de décisions d'investissement.
6. Les pratiques d'investissement responsable et d'engagement actionnarial favorisent un développement économique et social durable et prospère, qui bénéficie à toutes les parties prenantes.

## Couverture

Notre approche générale relative à l'intégration des principes d'investissement responsable est appliquée à l'ensemble des actifs sous gestion de la firme. Certains de nos actifs font toutefois l'objet d'un traitement différent afin de répondre aux besoins spécifiques de certains investisseurs :

1. Notre politique de vote, qui est fortement orientée sur les enjeux ESG, n'est pas appliquée pour certains clients ayant choisi d'exercer eux-mêmes leurs droits de vote ou qui appliquent une autre politique que celle d'Hexavest (4 % de nos clients).
2. Les actifs de certains portefeuilles font appel à une combinaison de notre stratégie d'intégration standard (voir section « *Intégration au processus d'investissement* ») et d'une stratégie d'exclusion (*screening*), selon des critères prévus à leur politique de placement. Ces portefeuilles représentent 11 % des actifs totaux de la firme.

- Portefeuilles en gestion distincte avec exclusions : Hexavest gère plusieurs mandats dans des comptes ségrégués pour des investisseurs qui souhaitent exclure des secteurs controversés tels que le tabac, le jeu et la production d'armes.
- Fonds vecteur climatique : Depuis février 2016, Hexavest gère un fonds destiné aux investisseurs qui ont pour objectif de réduire leur exposition aux risques liés aux changements climatiques par le biais d'une approche d'exclusion. Ce portefeuille investit dans l'univers « MSCI Tous les pays » duquel sont exclues les entreprises ayant des réserves prouvées ou probables de pétrole, de gaz ou de charbon ainsi que les entreprises qui utilisent du charbon comme source d'énergie.

# Ressources

Parce qu'elles touchent un nombre élevé d'activités et aussi parce qu'elles évoluent très rapidement, les pratiques d'investissement responsable nécessitent plusieurs ressources et expertises afin d'assurer une mise en œuvre appropriée. La responsabilité d'intégrer les facteurs ESG dans le processus de construction des portefeuilles revient aux membres de l'équipe de gestion et de l'équipe de recherche quantitative. Afin de compléter l'expertise interne, nous avons recours à des ressources externes spécialisées, essentiellement dans le cadre de nos activités d'engagement actionnarial et pour obtenir des données et des recherches ESG. Enfin, une ressource interne est dédiée à l'investissement responsable et a la responsabilité de coordonner les efforts internes et externes.

## Responsabilités internes

### **Conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration d'Hexavest ont la responsabilité d'approuver la politique d'investissement responsable.

### **Co-chefs des placements et équipe de gestion**

L'intégration des facteurs ESG dans le processus de construction de portefeuille est encadrée par le comité d'investissement et supervisée par les co-chefs des placements. Les analystes et les gestionnaires de portefeuille sont tenus de considérer les risques et occasions ESG dans le cadre de leur travail d'analyse fondamentale et quantitative.

### **Vice-présidente communications et investissement responsable**

Cette ressource est dédiée au suivi de l'intégration des facteurs ESG dans les activités de la firme. Elle voit à la mise en œuvre de la politique d'investissement responsable, coordonne la reddition de compte et assure la liaison avec les ressources externes.

### **Comité de risque**

Dans le cadre de ses travaux de suivi et de surveillance des risques de marché, le comité de risque est responsable de surveiller les risques ESG et de discuter de ces risques avec l'équipe de gestion.

### **Équipe de recherche quantitative**

Cette équipe est responsable d'intégration des variables ESG dans les outils quantitatifs utilisés par l'équipe de gestion. Ils évaluent également la qualité des données ESG utilisées dans les modèles.

### **Middle office et conformité**

Les membres de ces équipes sont responsables d'intégrer les contraintes ESG spécifiques des comptes concernés dans les systèmes de la firme afin d'assurer la conformité des portefeuilles avec les restrictions prévues aux politiques de placement. Les analystes du *Middle Office* sont également responsables d'adapter les portefeuilles ayant des restrictions afin de respecter la stratégie de gestion active privilégiée par l'équipe de gestion.

### **Équipe de service à la clientèle**

Les représentants du service à la clientèle sont responsables de comprendre les enjeux ESG des clients et de communiquer les besoins et les attentes aux intervenants internes et externes de la firme. Ils ont également la responsabilité de divulguer la politique d'investissement responsable et les efforts de la firme auprès des clients et leurs consultants.

## Ressources externes

En 2018, Hexavest a fait appel à des fournisseurs externes dans le cadre de ses pratiques d'investissement responsable et d'intégration des facteurs ESG :

- Sustainalytics : recherche et données ESG sur les entreprises
- AEquo : service d'engagement actionnarial
- MSCI : indice de référence sans énergie fossile et sans charbon
- Groupe investissement responsable (GIR) : exercice des droits de vote
- Firmes de recherche et de courtage indépendantes : recherche ESG

# Engagement actionnarial

## Exercice des droits de vote

Hexavest a incorporé les enjeux ESG dans les lignes directrices de sa politique de droits de vote. Notre principale préoccupation lors de l'exercice des droits de vote est la maximisation du rendement pour nos clients, ce qui nécessite une bonne gestion des risques. Ainsi, nous exigeons des entreprises dans lesquelles nous investissons qu'elles se soumettent à la réglementation en vigueur dans les pays et les juridictions où elles exercent leurs activités. Nous exigeons également qu'elles soient socialement responsables et qu'elles adoptent les plus hauts standards de gouvernance et d'éthique. En exerçant de façon active nos droits de vote, nous espérons améliorer la qualité de la gouvernance et des pratiques environnementales et sociales des entreprises dans lesquelles nous investissons, ce qui contribue à une meilleure gestion des risques propres aux titres spécifiques.

Notre politique de droits de vote a été développée selon les principes de l'investissement responsable des Nations Unies et est appliquée à tous les portefeuilles gérés par notre firme (à l'exception de portefeuilles de clients ayant décidé d'exercer eux-mêmes leurs droits de vote). La [politique de droits de vote](#) d'Hexavest est publique et disponible sur le site Internet de la firme.

### Statistiques 2018

Au cours de l'année 2018, Hexavest a exercé son droit de vote aux assemblées d'actionnaires de 569 entreprises et s'est prononcée à l'égard de 8 704 résolutions.

Nous avons voté à l'encontre de la recommandation des conseils d'administration dans 50 % des cas et avons rejeté une large majorité des résolutions consultatives sur la rémunération des dirigeants (241 sur 379).

NOMBRE DE VOTES « POUR » ET « CONTRE »

VOTE HEXAVEST	RECOMMANDATION DU CA	
	CONTRE	POUR
Abstention	0	506
Contre	52	3 404
Pour	123	3 974

Dans la majorité des cas, c'est l'inclusion de régimes d'octroi d'options dans le programme de rémunération des dirigeants qui expliquait notre vote défavorable. En effet, nous croyons que ce type de régime n'est pas aligné avec les intérêts des actionnaires.

Enfin, Hexavest a appuyé 157 des 209 propositions d'actionnaires au cours de la dernière année.

## Engagement avec les entreprises

Nous pratiquons le dialogue actionnarial de manière individuelle et collaborative par le biais d'un fournisseur de services spécialisé dans ce domaine : AEquo. Les experts d'AEquo opèrent les activités d'engagement au nom d'Hexavest auprès d'entreprises, selon un plan d'action prédéterminé chaque année ou selon des occasions ponctuelles. Chaque trimestre, AEquo rend compte de l'état des différents dialogues dans un rapport qui est transmis à notre équipe de gestionnaires et d'analystes.

Hexavest entretient donc un dialogue constructif avec des entreprises principalement nord-américaines. Les entreprises avec lesquelles nous dialoguons sont sélectionnées en fonction de la faiblesse de leurs

pratiques ESG ou de leur position de leader en la matière dans leur industrie respective. L'objectif est d'augmenter l'impact de chaque dialogue. Les thèmes de dialogue pour chaque entreprise sont identifiés en fonction des risques ou des occasions ESG les plus matériels selon le secteur d'activité et la situation géographique. Nous définissons des objectifs à atteindre pour chaque dialogue et nous réalisons un suivi de leur progression.

Notre plan d'engagement 2018 visait des entreprises avec lesquelles nous souhaitons poursuivre un dialogue entamé en 2017 et d'autres entreprises dont les enjeux ESG correspondaient à l'expertise développée par notre fournisseur de services d'engagement, AEquo. Nous avons entrepris des dialogues avec 36 entreprises au cours de l'année 2018, tel que synthétisé dans les tableaux ci-dessous. Veuillez noter que le détail des dialogues auprès de ces sociétés est disponible sur demande.

### Entreprises canadiennes

INDUSTRIE	ENTREPRISE	ENJEUX ESG		
		ENVIRONNEMENT	SOCIAL	GOVERNANCE
Consommation discrétionnaire	Alimentation Couche-Tard	✓	✓	
	Dorel	✓	✓	✓
	Loblaws	✓	✓	
	Metro	✓	✓	
Énergie	Canadian Natural Resources	✓	✓	✓
	Enbridge	✓	✓	
	Husky Energy	✓	✓	✓
	Imperial Oil	✓	✓	
	MEG Energy	✓	✓	✓
	Suncor Energy	✓	✓	
	TransCanada	✓	✓	
	Whitecap Resources	✓	✓	
Finance	Scotia Bank	✓	✓	✓
	TD Bank	✓	✓	✓
Matériaux	Agnico Eagle		✓	✓
	Barrick Gold	✓	✓	✓
	Eldorado Gold	✓	✓	✓
	Goldcorp	✓	✓	✓
	Yamana Gold		✓	✓
Services aux collectivités	Fortis	✓	✓	
Technologie	CGI		✓	✓

### Entreprises non canadiennes

INDUSTRIE	ENTREPRISE	ENJEUX ESG		
		ENVIRONNEMENT	SOCIAL	GOVERNANCE
Consommation discrétionnaire	BMW	✓	✓	
	Costco Wholesale	✓	✓	
	CVS Health	✓	✓	
	Dollar General		✓	
	Dollar Tree		✓	
	Kroger	✓	✓	
	Walgreens Boots Alliance		✓	
Énergie	Repsol	✓	✓	
Finance	BB&T	✓	✓	
Services aux collectivités	American Electric Power	✓		✓
	DTE Energy	✓		
	Duke Energy	✓		
	Entergy	✓		
	Public Service Enterprise Group	✓		
	Southern Company	✓		✓

## Initiatives collaboratives

Hexavest collabore avec des organisations multipartites afin de faire progresser, auprès des entreprises et des investisseurs, les pratiques d'investissement responsable, la prise en considération des facteurs ESG ainsi que la divulgation relative à leur gestion. En collaborant avec d'autres acteurs clés des marchés financiers, nous conjuguons nos efforts pour maximiser notre influence collective auprès des entreprises. Le tableau ci-dessous présente les 11 initiatives auxquelles Hexavest a participé en 2018.

Initiative	Sommaire
1. Déclaration des cinq ans de la tragédie du Rana Plaza	Hexavest a signé une lettre demandant aux détaillants et bannières de vêtements qui s'approvisionnent au Bangladesh de joindre le nouvel Accord sur la sécurité des bâtiments et la protection contre les incendies. L'Accord original a été signé en 2013 par 220 compagnies ainsi que des organisations de travailleurs suite à l'effondrement du Rana Plaza. Il a notamment permis de mettre en place de nombreux correctifs dans des usines à la sécurité défaillante.
2. Déclaration d'investisseurs sur la législation canadienne de la chaîne d'approvisionnement relative à l'esclavage moderne	Hexavest a signé une lettre d'investisseurs exhortant le gouvernement du Canada à promulguer des lois efficaces afin d'aider les investisseurs et les entreprises canadiennes à identifier et à combattre l'esclavage moderne et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Plus précisément, elle demande une législation efficace qui exigerait que les entreprises opérant au Canada élaborent et rendent compte annuellement de leurs efforts de diligence raisonnable pour prévenir et atténuer le risque d'esclavage moderne et de travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement.
3. Déclaration mondiale des investisseurs aux gouvernements du G7 sur les changements climatiques	Hexavest a signé une déclaration qui a été envoyée en privé aux dirigeants du G7 avant leur sommet des 8 et 9 juin 2018. Elle les appelle à : 1) atteindre les objectifs de l'Accord de Paris; 2) accélérer les investissements du secteur privé dans la transition à faible intensité de carbone; et 3) s'engager à améliorer les rapports financiers liés au climat.
4. Déclaration d'investisseurs à propos du travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement	Hexavest a signé la déclaration d'investisseurs KnowTheChain qui expose leurs attentes en matière de lutte contre le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Elle invite plus précisément les entreprises à : 1) évaluer et gérer les risques liés au travail forcé en mettant en œuvre des politiques et des pratiques adaptées; 2) collaborer avec les parties prenantes afin de réduire les risques systémiques et identifier des solutions sectorielles; et 3) divulguer les efforts déployés pour prévenir et contrer le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement mondiale.

5. Lettre à General Electric	Hexavest a signé une déclaration d'investisseurs invitant General Electric à reconsidérer son plan annoncé récemment d'acquérir une participation dans la centrale à charbon controversée de Lamu, au Kenya, qui abrite un site reconnu comme patrimoine mondial par l'UNESCO. Cette centrale au charbon menace notamment l'écosystème et la santé des communautés locales.
6. Lettre d'investisseurs à la table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) concernant la révision des normes sur cinq ans et les facteurs ESG	Hexavest a signé une lettre d'investisseurs au RSPO (principale certification mondiale d'huile de palme durable), dans le cadre de sa révision quinquennale de ses Principes et Critères. Elle l'invite à renforcer ses normes afin de refléter les meilleures pratiques destinées à assurer une production d'huile de palme qui ne dégrade pas l'environnement et respecte les droits humains. Elle invite notamment le RSPO à :  1) mieux intégrer l'engagement « Pas de déforestation, pas de développement sur la tourbe, pas d'exploitation des populations et des communautés locales » (NDPE);  2) utiliser l'approche Haut Stock de Carbone (HCSA);  3) améliorer son processus de traitement des plaintes et son processus de sanction visant les compagnies qui ne respectent pas ces normes.
7. Lettre à Standard Chartered à propos de ses activités de financement dans le secteur du charbon	Hexavest a signé une déclaration d'investisseurs invitant Standard Chartered à renforcer sa politique relative au charbon. Elle demande plus précisément que la banque intègre dans sa nouvelle politique :  1) l'interdiction de financer des projets dans de nouvelles mines de charbon et de nouvelles centrales au charbon partout dans le monde;  2) l'interdiction du financement général et des services de conseil aux entreprises fortement tributaires de l'extraction du charbon ou de la production de charbon;  3) un plan clair et assorti de délais pour éliminer l'exposition existante aux actifs liés au charbon.
8. Lettre au gouvernement du Bangladesh lié au travail et aux risques environnementaux de l'industrie du cuir	Hexavest a signé une déclaration dans laquelle les investisseurs exhortent le gouvernement du Bangladesh à :  1) inspecter les tanneries en regard du travail des enfants et proposer des alternatives bénéfiques aux enfants travailleurs;  2) publier une évaluation formelle de la dégradation de l'environnement à Hazaribagh et élaborer un plan d'action pour le nettoyage du fleuve et de la zone environnante en fonction de ces résultats; et  3) mettre en place une infrastructure de gestion des déchets pleinement fonctionnelle dans le domaine de Savar, afin que les tanneries qui y opèrent cessent de polluer la rivière Dhaleshwari.
9. Déclaration du groupe de travail des investisseurs sur les perspectives durables en matière d'huile de palme	Hexavest a soutenu le document sur la prise de position face à l'huile de palme durable. Ce document a été rédigé par le groupe de travail des PRI sur l'huile de palme durable afin de mettre en évidence ce que les investisseurs attendent des entreprises opérant dans toute la chaîne de valeur de l'huile de palme.

<p>10. Lettre demandant une meilleure divulgation de la gestion de l'eau (CDP) dans le secteur de l'énergie</p>	<p>Hexavest a signé une lettre qui exhorte les entreprises du secteur de l'énergie, qui ne le font pas encore, à fournir des informations sur leur gestion de l'eau par le biais du CDP. Des informations solides et comparables sur l'eau de la part des sociétés pétrolières et gazières sont essentielles pour que les investisseurs comprennent leur exposition aux risques liés à l'eau et leurs stratégies d'atténuation visant à réduire ces risques. Le CDP offre un cadre de référence normalisé qui permet aux investisseurs d'évaluer et de comparer les performances des entreprises du secteur par rapport à la gestion de cet enjeu.</p>
<p>11. Déclaration d'investisseurs sur la déforestation dans les chaînes d'approvisionnement du soja</p>	<p>Hexavest a signé une lettre destinée à des détaillants alimentaires qui met en exergue les risques liés à la déforestation dans la chaîne d'approvisionnement de soja. Elle les invite à améliorer leurs pratiques dans les quatre dimensions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) sensibilisation et gouvernance;</li> <li>2) gestion des risques et traçabilité;</li> <li>3) stratégie et atténuation des risques;</li> <li>4) métriques et surveillance.</li> </ol>

# Intégration au processus de construction de portefeuille

## Philosophie ESG

Nous croyons que les entreprises qui n'ont pas de solides normes de gouvernance ou qui manquent de responsabilité sociale et environnementale prennent des risques d'affaires pouvant influencer négativement la valeur de leur titre en bourse. Notre équipe de gestion de portefeuille est consciente des risques potentiels associés aux enjeux ESG, qui sont donc pris en compte dans une optique de gestion de risque. Nous croyons également que des occasions d'investissement à moyen et long termes peuvent émerger de facteurs ESG.

## Les facteurs ESG dans la construction de portefeuille

Hexavest privilégie une approche de gestion active et descendante (*top-down*) pour construire un portefeuille d'actions très diversifié, de façon à minimiser le risque spécifique aux titres individuels. Ainsi, nos portefeuilles mondiaux contiennent au-delà de 300 titres. Nos efforts sont donc concentrés sur les décisions descendantes, telles que les choix de régions, pays, devises, secteurs et industries. La sélection de titres est secondaire dans notre processus décisionnel. Nous gérons activement plusieurs niveaux décisionnels en ayant principalement recours à l'analyse fondamentale et avec un horizon d'investissement de 12 à 18 mois. Notre analyse fondamentale repose sur trois piliers : l'environnement macroéconomique, l'évaluation de marché et le sentiment des investisseurs.

### Intégration des facteurs ESG dans la sélection de pays, secteurs et industries

La considération des facteurs ESG matériels est effectuée dans le cadre du premier pilier, soit l'environnement macroéconomique. Si, par exemple, un secteur risque d'être affecté par la probabilité d'une nouvelle réglementation visant à protéger la vie privée des individus, ou si un pays bénéficie d'une amélioration des standards de gouvernance d'entreprises, le gestionnaire de portefeuille en tiendra compte dans le cadre de son travail de recherche et d'analyse, ce qui peut influencer positivement ou négativement sa décision d'investissement.

### Intégration dans la sélection de titres

Les gestionnaires utilisent des outils quantitatifs pour les appuyer dans le processus de construction de portefeuille, dont un modèle de sélection de titres. Ce modèle classe les entreprises en fonction des principales familles d'indicateurs fondamentaux. Le score ESG global de Sustainalytics représente l'une de ces familles de variables. Ainsi, la performance ESG des entreprises a un impact sur leur rang parmi leurs pairs et peut ultimement influencer leur présence dans le portefeuille. Le tableau ci-après, extrait de notre modèle quantitatif, illustre un exemple de classement basé sur l'industrie automobile en Europe. Chaque famille de variables positionne les entreprises selon un rang percentile; la dernière colonne représentant le rang percentile global de chaque titre.

## Modèle d'analyse de titres Hexavest – Classement des entreprises de l'industrie automobile en Europe (rangs centiles)

Au 31 mars 2019

Nom	Croissance	Révisions	Valeur	Momentum	Qualité	Volatilité	ESG	Rang centile
PEUGEOT	66	12	98	80	92	14	74	94
VOLKSWAGEN AG	47	98	96	85	14	33	1	91
PORSCHE AUTOMOBIL	68	18	92	67	92	18	27	79
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILE	48	69	96	10	83	9	18	61
FERRARI	99	69	5	47	73	15	34	52
BMW PREFERENCE	35	7	69	76	17	42	26	18
BAYER MOTOREN WERK	35	7	70	66	17	49	26	16
DAIMLER	22	8	87	29	15	31	11	11
RENAULT	32	4	84	6	10	13	53	4

Note : Les classements dans les deux déciles supérieurs et inférieurs sont en surbrillance (en bleu et en rouge).

### Suivi et surveillance

Tous les mois, un rapport de risque est présenté au comité d'investissement lors d'une rencontre formelle. Les éléments les plus préoccupants sont alors discutés avec les membres de l'équipe. Ces discussions peuvent mener à une analyse subséquente par les équipes régionales et, ultimement, à la décision d'ajuster certaines positions en portefeuille.

# Progrès et objectifs

## Progrès en 2018

À titre de signataire des PRI des Nations Unies, Hexavest s'est engagée à incorporer les enjeux ESG dans ses analyses et son processus décisionnel. Par le biais de notre politique d'investissement responsable, nous nous engageons également à continuer de faire évoluer notre approche ESG. Voici les améliorations qui ont été effectuées par notre firme en 2018 :

- **Augmentation du nombre d'engagements**  
Le nombre d'entreprises avec lesquelles nous avons entrepris des dialogues est passé de 16 en 2017 à 36 en 2018. Également, le nombre d'initiatives auxquelles nous avons collaboré est passé de sept en 2017 à 11 en 2018.
- **Formalisation d'un plan de formation**  
Au cours de l'année 2018, nous avons organisé des activités de formation structurées pour nos ressources internes et nous avons élaboré un plan de formation formel pour l'année 2019.
- **Acquisition de nouvelles données sur l'empreinte carbone**  
Nous avons effectué une recherche afin d'identifier un fournisseur de données carbone. Le contrat avec le fournisseur sélectionné, MSCI, a été signé au début de l'année 2019.

## Objectifs pour 2019

Des objectifs précis ont été fixés pour la prochaine année afin d'assurer un progrès constant de nos pratiques en matière d'investissement responsable :

1. Incorporer les données d'empreinte carbone dans nos systèmes et les intégrer dans nos activités de recherche et d'analyse.
2. Ajouter des nouvelles sources de données ESG complémentaires dans nos modèles quantitatifs afin de bonifier cette famille de variable.
3. Élargir notre offre en matière de portefeuilles ESG afin de répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'investisseurs soucieux des critères d'investissement responsable.
4. Systématiser l'analyse des enjeux ESG dans nos rapports de recherche portant sur des secteurs et des industries.
5. Augmenter le nombre d'entreprises avec lesquelles nous effectuons de l'engagement actionnarial.

# Informations

[www.hexavest.com](http://www.hexavest.com)

1250, boul. René-Lévesque Ouest  
Bureau 4200  
Montréal, Québec  
Canada H3B 4W8

**Jo-Annie Pinto, CIM**

Vice-présidente, Communications et Investissement responsable  
T: 514-390-1188  
jpinto@hexavest.com